

| | |
|------------------|--|
| Title | 現代日本の一村落における社会構造：その変容と継続性について： (山形県庄内地方N集落を事例として) |
| Sub Title | La structure sociale d'une communauté villageoise japonaise contemporaine (Hameau N, région du Shônai, département de Yamagata) |
| Author | ガボリオ, マリ(Gaboriaud, Marie) |
| Publisher | 慶應義塾大学日吉紀要刊行委員会 |
| Publication year | 2000 |
| Jtitle | 慶應義塾大学日吉紀要. 言語・文化・コミュニケーション No.25 (2000. 11) ,p.113- 142 |
| JaLC DOI | |
| Abstract | <p>本研究の目的は、現代日本の一村落における社会構造の機能のメカニズム、および過去半世紀に起こったその変化について検討することにある。高度経済成長期にもたらされた農業の衰退、村落人口の流出、高齢化、兼業化などの変化が村落社会に重大な影響を与えたことは確かである。しかし、これらの変化によって、村落の伝統的な社会構造が完全に崩壊したわけではなく、村の住民は同一社会への帰属意識を依然根強く持ち続けていると考えられる。本稿では、このような仮説に立ち、東北地方のある一集落の社会構造を構成する諸要素の分析を試み、特に基本単位である「家」や、既存の主要な社会生活集団・農業関係集団等を取りあげ、それぞれの変化について論述する。生活様式の急激な変化にもかかわらず、過去40年間にわたって家の数には変化がなく、同じ家族が住み続けており、しかも、その多くは一世紀以上にわたってこの村に存続している。これらの「家」の継続性は明らかに農業以外の様々な活動によって実現されている。農業だけでは生計をたてるのが困難になった農家は兼業農家に転向したり、あるいは離農したり、大規模な専業農家に耕作を依頼することで「家」またはその一族を保持して、祖先の土地を一途に守ってきたのである。このように、農業経営者の減少にみられるような急激な経済的・社会的変化、さらに村落社会自体の衰退にもかかわらず、古くからのつながりや地縁血縁による連帯を生き生きと保ちながら、土地と「家」の起源に忠実に、同じ血統を維持しつつ同じ場所での世代交代が実現され、村落社会が保持されているといえる。</p> |
| Notes | |
| Genre | Departmental Bulletin Paper |
| URL | https://koara.lib.keio.ac.jp/xoonips/modules/xoonips/detail.php?koara_id=AN10032394-20001130-0113 |

慶應義塾大学学術情報リポジトリ(KOARA)に掲載されているコンテンツの著作権は、それぞれの著作者、学会または出版社/発行者に帰属し、その権利は著作権法によって保護されています。引用にあたっては、著作権法を遵守してご利用ください。

The copyrights of content available on the Keio Associated Repository of Academic resources (KOARA) belong to the respective authors, academic societies, or publishers/issuers, and these rights are protected by the Japanese Copyright Act. When quoting the content, please follow the Japanese copyright act.

La structure sociale d'une communauté villageoise japonaise contemporaine

—Permanence et mutations—

(Hameau N, région du Shônai, département de Yamagata¹⁾)

Marie Gaboriaud

L'objectif de cette étude est d'analyser la structure sociale d'une communauté villageoise contemporaine, ses mécanismes de fonctionnement et les changements qu'elle a subis au cours de ces dernières décennies.

Si les mutations entraînées par la Haute Croissance économique, telles que la régression des activités agricoles, l'exode rural, le vieillissement de la population, la pluriactivité ont profondément affecté les espaces ruraux,²⁾ elles n'ont toutefois pas entièrement désintégré les structures traditionnelles communautaires et la conscience parmi les habitants du village d'appartenir à une même communauté est loin d'avoir encore complètement disparu.

Le hameau japonais est un espace communautaire de vie séculaire, avec de nombreuses associations internes et des réseaux de relations complexes qui unissent encore les maisons entre elles.

Notre étude est centrée sur un hameau d'une plaine rizicole du nord-est du Honshû (l'île principale de l'archipel). Après avoir présenté briève-

1) Afin de préserver l'anonymat des habitants du hameau, nous les identifierons par des numéros. Le hameau sera appelé le hameau N. La méthode utilisée pour réaliser cette étude a consisté en une observation sur le terrain pendant de nombreux séjours échelonnés sur plusieurs années. A cette occasion, nous voudrions remercier tous les habitants du hameau, qui ne nous ont jamais ménagé leur temps et leur assistance, nous ouvrant à la fois la porte de leur maison et celle de leur histoire ainsi que Madame Saeko Narimatsu pour ses conseils précieux concernant l'établissement des généalogies.

Dans cet article, la transcription des mots japonais est celle du système Hepburn. Tous les noms japonais sont donnés dans leur ordre normal: le patronyme précède le nom personnel.

2) Le dépeuplement des campagnes est très inégal sur le territoire. Comme partout, il y a des terroirs qui se dépeuplent fortement et où les conditions de vie sont particulièrement difficiles (régions de montagnes reculées et îles éloignées) et d'autres qui résistent bien. La cause principale est souvent le manque d'emplois.

ment le champ d'enquête, les mutations qu'y a connues l'agriculture, nous examinerons les principales entités qui forment la structure sociale du hameau, notamment la maison (*ie*) qui en constitue l'unité de base et les différents groupes existants ainsi que leur évolution. Nous essaierons de comprendre comment la communauté villageoise a réussi à se maintenir jusqu'à nos jours, en dépit des mutations profondes dont elle a été l'objet, particulièrement depuis une trentaine d'années. De 1960 à 1995, le nombre d'exploitations agricoles a baissé de 31.5%. Toutefois, malgré les changements radicaux des modes de vie, le nombre de maisons n'a pas varié depuis quarante ans et celles-ci sont toujours habitées par les mêmes familles. Nombreuses sont celles qui sont installées dans ce hameau depuis plus d'un siècle. Par ailleurs, ce hameau a conservé les caractéristiques d'une communauté villageoise traditionnelle: différents groupes internes, assemblée des villageois, travaux et bois communaux et un fort attachement des habitants à l'identité de leur village.

Présentation du champ d'enquête

Le hameau N, objet de cette étude, est situé dans le département de Yamagata, à l'est de la plaine du Shônai, à six kilomètres environ de la ville de Sakata, soit à proximité d'une zone urbanisée. Cette région est encore aujourd'hui une des plus importantes plaines rizicoles du Japon. Ce hameau est un des dix hameaux formant l'ancien village de Kitahirata (*Kitahirata mura*³⁾) qui a été intégré en 1954, année de regroupement administratif à la ville de Sakata et ce hameau ainsi que tous les hameaux a-

3) Nous emploierons dans cette étude le mot «*mura*», dans son acception administrative, soit celui de village / commune, qui remonte à l'organisation des municipalités par le gouvernement de Meiji. A partir de 1871, avec l'établissement des départements, on avait procédé à une réorganisation des structures administratives. Les départements avaient été divisés en arrondissements subdivisés en unités urbaines et villageoises. Les villages (*mura*) de l'époque d'Edo étaient devenus les districts administratifs des nouveaux villages et étaient appelés «*buraku*» (hameau). Ce n'est qu'en 1890 que le hameau N devient une sous-division du village de Kitahirata. Pour les habitants du hameau, «*mura*» est toujours l'équivalent de ce qu'ils désignent sous le nom de «*buraku*», (hameau) et qui correspond donc à son sens étymologique, «*mure*» signifiant «*groupe, attroupement*». La loi sur les regroupements des collectivités locales (*Chôson gappei sokushin-hô*) a été promulguée en septembre 1953 mais ce n'est qu'en décembre 1954 que la commune de Kitahirata ainsi que huit autres ont fusionné avec la ville de Sakata. Kitahirata Kominkan Kyôdoshi Kenkyû Iinkai, 1985, p. 273 et également Nihon Rekishi-Chimei-Daikei, vol. VI, 1990, p. 849. Sakata est une ville portuaire qui s'est développée surtout au 18e siècle avec le commerce du riz. Yamagata Isao, 1953, pp. 32-49.

voisinants en sont devenus de simples districts (*ku*). Toutefois, ils sont en fait depuis des siècles des entités fortement communautaires et autonomes et même s'ils sont ignorés des textes juridiques, ils continuent d'être utilisés comme district administratif par les collectivités locales.

Ce hameau compte 57 foyers dont 37 sont considérés comme des exploitations agricoles.⁴⁾ Parmi ces 37 exploitations, 13 soutiennent activement l'agriculture de la région et les autres sont de petites exploitations à temps partiel (tableau 1). Ces 13 exploitations de plus de trois hectares cultivent plus de la moitié des terres du hameau. Les plus importantes ne dépassent pas toutefois 7.5 hectares (tableau 2). Toutes ces grandes exploitations font partie des 44 maisons du hameau réparties en plusieurs groupes familiaux ou clans (*dōzoku*) dont nous parlerons plus loin. Ces maisons sont en général de vieilles familles établies dans le hameau depuis l'époque d'Edo (1603–1868) et étaient déjà de grandes exploitations avant la Seconde Guerre mondiale. Depuis le début des années soixante, on assiste comme partout ailleurs, à un abandon de l'agriculture, le plus souvent par les petites exploitations. De 1980 à 1995, 15 foyers n'ont plus été classés comme exploitations agricoles. Bien que les maisons du hameau soient réparties en trois groupes distincts, les 13 exploitations agricoles à titre principal (22.8%), les 24 ménages pluriactifs dont les revenus extérieurs sont supérieurs aux revenus agricoles (42.1%) et les 20 maisons (35.1%) qui ne sont pas ou plus des exploitations agricoles, nombreuses sont celles qui sont dépendantes les unes des autres. Les petits exploitants ne pouvant vivre du seul revenu de leur exploitation travaillent à l'extérieur et confient leurs terres ou certains travaux agricoles aux plus grands exploitants qui cherchent à rentabiliser leur matériel ou à s'agrandir.

Les rizières encerclent le hameau en formant des rectangles parfaits, héritage des divers remembrements⁵⁾ qui y ont été effectués particulièrement

4) Ces chiffres datent de 1995. Le recensement de l'agriculture est effectué tous les cinq ans et ce n'est que l'an prochain (2001) que les nouveaux chiffres seront publiés. En avril 2000, on ne comptait plus selon les dires des habitants que 36 exploitations. Selon la définition du Ministère de l'Agriculture (*Norinsuisan-shō*), une famille dont un des membres travaille plus de 30 jours à l'extérieur n'est plus considérée comme une exploitation agricole à temps plein (ses revenus agricoles doivent être également supérieurs à 150.000 yen).

5) Notamment en 1872 (*kōchi seiri*) à l'initiative des propriétaires terriens (*jinushi*) puis pendant la Seconde Guerre avec les échanges de parcelles (*kōkan bungō*) à l'initiative des grands exploitants et de 1981 à 1986 (*kiban seibi*) où on a procédé à un agrandissement de la taille des rizières de 10 à 30 ares.

Tableau 1: Evolution du nombre d'exploitants à temps plein, à temps partiel et des non-exploitants agricoles dans le hameau N (1960-1995)

| années | expl.à temps plein | | pluriactifs | | | | nbre total d'exploitants | | foyers non-agri | | nbre total de foyers |
|--------|--------------------|-------|--------------|-------|--------------|-------|--------------------------|------|-----------------|-------|----------------------|
| | | | 1 catégorie* | | 2 catégorie* | | | | | | |
| 1960 | 34 | 63.0% | 16 | 29.6% | 4 | 7.4% | 54 | 100% | 3 | 5.3% | 57 |
| 1965 | 27 | 51.0% | 13 | 24.5% | 13 | 24.5% | 53 | 100% | 4 | 7.0% | 57 |
| 1970 | 20 | 36.4% | 18 | 32.7% | 17 | 30.9% | 55 | 100% | 2 | 3.5% | 57 |
| 1975 | 15 | 28.9% | 18 | 34.6% | 19 | 36.5% | 52 | 100% | 5 | 8.8% | 57 |
| 1980 | 8 | 15.4% | 17 | 32.7% | 27 | 51.9% | 52 | 100% | 5 | 8.8% | 57 |
| 1985 | 8 | 17.8% | 20 | 44.4% | 17 | 37.8% | 45 | 100% | 12 | 21.0% | 57 |
| 1990 | 3 | 7.9% | 18 | 47.4% | 17 | 44.7% | 38 | 100% | 19 | 33.3% | 57 |
| 1995 | 0 | 0.0% | 13 | 35.1% | 24 | 64.9% | 37 | 100% | 20 | 35.1% | 57 |

Sources: recensement de l'agriculture (*nōgyō sensasu*)

Nombre total de foyers: recensement de la population (*kokusei chōsa*)

* 1^e catégorie: revenus agricoles supérieurs / 2^e catégorie: revenus extérieurs supérieurs

Tableau 2: Evolution du nombre d'exploitations selon la taille des surfaces cultivées dans le hameau N (1960-1995)

| années exploitations | taille des exploitations (ha) | | | | | | | | | |
|----------------------|-------------------------------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---|
| | -0.5 | 0.5-1.0 | 1.0-1.5 | 1.5-2.0 | 2.0-2.5 | 2.5-3.0 | 3.0-4.0 | 4.0-5.0 | 5.0-7.5 | |
| 1960 | 54 | 5 | 12 | 8 | 3 | 6 | 1 | 19 | | |
| 1965 | 53 | 3 | 13 | 6 | 4 | 6 | 1 | 20 | | |
| 1970 | 55 | 5 | 13 | 6 | 4 | 6 | 2 | 19 | | |
| 1975 | 52 | 4 | 10 | 7 | 4 | 5 | 3 | 19 | | |
| 1980 | 52 | 5 | 10 | 7 | 6 | 2 | 4 | 18 | | |
| 1985 | 45 | 2 | 11 | 5 | 4 | 2 | 5 | 13 | 3 | |
| 1990 | 38 | | 10 | 4 | 3 | 3 | 4 | 8 | 5 | 1 |
| 1995 | 37 | | 10 | 4 | 4 | 2 | 4 | 7 | 4 | 2 |

Source: recensement de l'agriculture (*nōgyō sensasu*)

depuis le début de l'ère Meiji (1868-1912). Toutefois, cette région à l'origine de monoculture de riz est toujours dominée par un paysage de rizières mais est l'objet de profondes mutations, suite à la libéralisation du marché des produits agricoles, à la baisse du prix du riz et à la réduction imposée par les politiques agricoles des surfaces enriziées. Les agriculteurs qui ont choisi de vivre essentiellement de leur exploitation ont donc dû se diversifier.

Lors du recensement de la population (1995), le hameau N regroupe une population de 261 habitants, soit une centaine de moins qu'en 1960 et une moyenne de 4.6 personnes par foyer⁶⁾ (tableau 3). Les comparaisons entre l'évolution de la population et le nombre de foyers montrent que malgré le taux de décroissance de la population totale, le nombre de maisons est resté stable. La baisse notable du taux de natalité et l'émigration plus hâtive des enfants et surtout des fils cadets et des filles vers la ville semblent bien être depuis quelques années les facteurs dominants du dépeuplement progressif du hameau ainsi que celui de la région environnante. Les familles abritant trois générations y sont encore nombreuses en particulier parmi les foyers agricoles.

Petit historique

La fondation de ce hameau n'est pas exactement connue mais semble remonter vers la fin du XVIIe siècle.⁷⁾ Selon les registres domestiques (*koseki-bo*) de 1876, 40 des 57 maisons actuelles y étaient déjà installées et l'étaient depuis l'époque d'Edo (1603-1868). La population était alors de 288 habitants. On y comptait 46 maisons dont 43 étaient des exploitations agricoles. Par la suite, de nouvelles maisons s'y sont établies, dont un grand nombre

6) Population agricole (*nōka jinkō*): 77%, 5.4 personnes par foyer. Si on examine la composition de la population agricole par groupes d'âge et par sexe, les moins de 15 ans représentent 14.9%, ceux de 16 à 39 ans, 30.8%, ceux de 40 à 59 ans, 25.9% et ceux de plus de 60 ans, 31.3% (1995). Par sexe, les hommes sont prédominants dans la catégorie des 16 à 39 ans mais les femmes sont les plus nombreuses dans la couche des plus de 60 ans.

7) Il semblerait avoir été fondé par un certain seigneur, Ikeda Sanuki-no-kami, (dont la famille descendante actuelle (19e génération) serait la maison 41) et quelques-uns de ses vassaux (dont les descendants seraient les maisons 20, 37, 55) après la chute du château Asahiyama durant l'ère Tenshō (1573-92). Sur l'historique du hameau, Kitahirata Kōminkan Kyōdoshi Kenkyū Inkaï, 1985, pp.16-26. En 1803, on y recensait 51 maisons et une population de 227 personnes. Voir également Nihon Rekishi-Chimei-Daikei, 1990, p. 849. En 1879, la superficie des terres cultivées des 50 maisons du hameau pour une population de 300 habitants s'étendait sur 109 hectares environ. Kitahirata Kōminkan Kyōdoshi Kenkyū Inkaï, 1985, p. 18.

Tableau 3: Evolution du nombre des foyers et de la population totale dont les ménages et la population agricoles dans la section de Kitahirata et dans le hameau N (1960-1995)

| Années | Section (<i>chiku</i>) de Kitahirata | | | Hameau N | | |
|--------|--|--------------------------|---------------------|--------------------------------------|-------------------------|---------------------|
| | nombre de foyers (expl.agricoles) | pop.totale (pop.agr.) | taille du foyer* | nombre de foyers (expl.agricoles) | pop.otale (pop.agr.) | taille du foyer* |
| 1960 | 425 | 2.623 | 6.2 | 57 | 360 | 6.3 |
| | (374) 88.0% | (2.557) | 6.6 | (54) (94.7%) | (359) | 6.3 |
| | | (dont94 ouv.agr.) | | | (dont17 ouv.agr.) | |
| 1965 | 417 | 2.313 | 5.5 | 57 | 336 | 5.9 |
| | (367) 88.0% | (2.139) | 5.8 | (53) (93.0%) | (325) | 6.1 |
| | | (dont9 ouv.agr.) | | | | |
| 1970 | 424 | 2.161 | 5.1 | 57 | 321 | 5.6 |
| | (365) 86.1% | (1.975) | 5.4 | (52) 91.2% | (324) | 6.2 |
| 1975 | 421 | 2.037 | 4.8 | 57 | 307 | 5.4 |
| | (341) 81.0% | (1.749) | 5.1 | (52) 91.2% | (288) | 5.5 |
| 1980 | 421 | 2.034 | 4.8 | 57 | 298 | 5.2 |
| | (333) 79.1% | (1.715) | 5.1 | (52) 91.2% | (289) | 5.6 |
| 1985 | 417 | 2.001 | 4.8 | 57 | 301 | 5.3 |
| | (299) 71.7% | (1.574) | 5.3 | (45) 78.9% | (250) | 5.6 |
| 1990 | 408 | 1.911 | 4.7 | 57 | 266 | 4.7 |
| | (260) 63.7% | (1.363) | 5.2 | (38) 66.7% | (199) | 5.2 |
| 1995 | 401 | 1.824 | 4.5 | 57 | 261 | 4.6 |
| | (249) 62.1% | (1.270) | 5.1 | (37) 64.9% | (201) | 5.4 |

Sources: Nombre de foyers et population totale: recensement de la population (*kokusei chōsa*). Foyers d'exploitants et population agricoles: recensement de l'agriculture (*nōgyō sensasu*)

* Nombre de personnes en moyenne par foyer

La structure sociale d'une communauté villageoise japonaise contemporaine en tant que branches cadettes (*bunke*) d'autres maisons du hameau et certaines ont disparu. Depuis le début des années soixante, aucune ne s'est nouvellement installée, aucune n'a disparu.

Le hameau avant la réforme agraire (1946)

Le hameau N était avant la Seconde Guerre mondiale un hameau typique de fermiers (*kosaku-nô*) dont la plupart des terres appartenaient à des grands propriétaires terriens non-résidents (*fuzai jinushi*). Au début de l'ère Meiji (1868–1912), tout comme dans l'ensemble de la région du Shônai, à la suite des bouleversements socio-économiques qui suivirent la réforme de l'impôt foncier (*chiso kaisei*: 1873–1882),⁸⁾ un grand nombre de petits propriétaires-cultivateurs perdirent leurs terres et la domination des propriétaires terriens⁹⁾ apparut clairement dans ce hameau. En 1887, plus des deux tiers des terres du hameau, soit environ quatre-vingts hectares, étaient devenues des terres en faire-valoir indirect. Les fermages payables en nature s'élevaient souvent à 50% de la récolte de riz. A la fin des années trente, les terres en fermage représentaient la plus grande partie des terres du hameau et excepté quelques différences entre certaines maisons, plus de la moitié ne possédait pour ainsi dire rien. Outre la culture de quelques lopins de terres en fermage, de nombreux villageois allaient travailler comme journaliers chez les grands exploitants ou hors du secteur agricole afin de subvenir aux besoins de leur famille. Il n'y eut pas de grands propriétaires terriens résidant dans ce hameau. Le plus grand propriétaire (n°10) ne possédait que 8.2 hectares de terres dont il cultivait lui-même 5.6 hectares et donnait le restant en fermage.

Dans la région du Shônai, les mouvements paysans dirigés par les grands exploitants agricoles furent très violents durant ces années. A la

8) Par la réforme de l'impôt foncier, l'Etat supprima les anciennes redevances annuelles (*nengu*) que les paysans devaient verser en nature au seigneur (*daimyô*) de leur fief et transforma la tenure paysanne en propriété. Ainsi on enregistra toutes les superficies des rizières et champs ainsi que le montant des récoltes. Et on imposa à tous les propriétaires terriens un impôt foncier payable en espèces, correspondant à 3 % de la valeur vénale de la terre calculée en fonction des récoltes estimées tous les 5 ans (1878: 2.5%). Ce nouvel impôt qui visait particulièrement à faire de l'agriculture une source de financement pour l'industrialisation du pays représenta en 1873, 80% des revenus de l'Etat.

9) A leur tête, se trouvait la Maison Honma de Sakata qui fut le plus grand propriétaire terrien du Japon. En 1923, elle possédait 1.749 hectares répartis entre 2.577 fermiers environ. *Nihon nôgyô hattatsu-shi*, 1978, pp. 732–733.

veille de la réforme agraire, le pouvoir des propriétaires terriens avait décliné et les politiques agricoles s'orientèrent plus radicalement vers la couche productrice. 60% des terres du hameau étaient désormais entre les mains des propriétaires-exploitants. Toutefois, une quinzaine de maisons ne possédait encore rien. La réforme agraire élimina totalement les terres en faire-valoir indirect et chaque cultivateur devint propriétaire, la limite de la propriété des terres cultivées ayant été fixée à 3.5 hectares pour l'ensemble du village de Kitahirata.¹⁰⁾ Cependant, cette réforme ne modifia guère l'échelle des exploitations. En effet, les fermiers bénéficièrent de la priorité à l'accession à la propriété des terres qu'ils cultivaient. La réforme agraire n'entraîna par conséquent aucune mobilité des fermiers qui continuèrent d'habiter les mêmes maisons et de cultiver les mêmes terres. En 1952, sur les 53 exploitations du hameau, 30.2% possédaient moins d'un hectare, 34%, de 2 à 3 hectares et 35.8%, de 3 à 3.5 hectares.

La structure sociale du hameau

Il existe au sein du hameau, divers groupes (formels ou informels) qui régulent notamment la vie sociale et économique du hameau. Leurs fonctions peuvent varier selon les situations et les époques.¹¹⁾ Nous nous limiterons dans le cadre de cette étude à l'analyse des groupes fondamentaux¹²⁾ pour la vie sociale villageoise, tels les groupements de Familles (*dôzoku*), les groupes de parenté liés par la consanguinité ou l'alliance (*shinrui*), la proximité géographique (*tonari-gumi*) et les groupes fonctionnels, tels les groupes d'âge (*nenrei shudan*), les groupes religieux et les groupes en rapport à la production agricole. Nous parlerons très brièvement pour finir de l'assemblée du hameau.

Avant d'analyser les particularités et l'agencement de ces principaux groupes qui forment le tissu social, nous devons définir le groupe familial qui en constitue la cellule de base. En effet, si jusqu'à présent, le nombre

10) Kanno T., Tahara O., Hosoya T., 1984, p. 561.

11) C'était au niveau du village composé de groupes divers, régis par des relations mutuelles entre les maisons qu'autrefois se gérait tout ce qui concernait le vie locale et la production agricole, notamment l'utilisation de l'eau, primordiale pour la riziculture irriguée ainsi que tous les travaux rizicoles qui imposaient une coopération constante entre les maisons.

12) Nous suivrons la classification des groupes sociaux qu'a définie Kitamura Yoshiaki dans son étude sur un village proche de la ville de Nagano et qui nous a été très utile, 1986, p. 86. Toutefois nous analyserons les groupes d'âge dans le cadre des groupes fonctionnels. Voir aussi Tominaga Kenichi, 1995, pp. 116-120.

de maisons habitées par les mêmes familles n'a guère changé, c'est parce que les groupes domestiques s'y sont bien reproduits. En d'autres mots, la continuité de la maison ou du lignage a été l'élément moteur.

La maison (*ie*)

La cellule fondamentale du hameau est la maison (*ie*), caractérisée non par les liens du sang mais par ceux d'un même lignage. En effet, plus que la continuation biologique des ancêtres fondateurs, c'est la perpétuation de la maison qui est fondamentale. L'*ie* inclut les ascendants, le successeur et les descendants et est donc considérée comme une institution qui doit subsister comme une entité permanente à travers les générations, impliquant ainsi son indivisibilité. Toute maison ne peut donc avoir qu'un seul successeur, un seul fils, de préférence l'ainé et au besoin, un fils en gendre (*muko-yōshi*) ou adoptif (*yōshi*). Cette filiation non-biologique équivaut à une filiation naturelle. Le chef de famille se doit de transmettre en principe à son héritier tout ce qui caractérise la maison, soit tous les biens jugés essentiels à la perpétuation du lignage: le patrimoine, le culte des ancêtres, le nom et cela de génération en génération. Sur le plan juridique, l'institution de l'*ie*¹³⁾ n'existe plus depuis la réforme du code civil de 1947 mais lorsque la coutume est installée dans un consensus social ancestral, elle survit en général longtemps aux dispositions légales. Et aujourd'hui encore notamment dans les zones rurales de la région du Tōhoku, la succession se fait encore de préférence selon le principe de la primogéniture mâle, malgré les nouvelles dispositions juridiques adoptées depuis cette réforme du code civil. Toutefois, si les biens de la maison sont importants, les cadets réclament parfois des compensations matérielles. Le groupe domestique qui caractérise l'*ie* est la famille souche qui inclue deux ou trois générations sous le même toit, où un seul des enfants mariés demeure avec les parents.

La maison est aussi personnalisée par un nom qui lui est consubstantiel. Ce nom est souvent bien antérieur au patronyme de ceux qui y vivent de nos jours. Dans notre étude de cas, le nom de maison (*yagō*) est encore la dénomination la plus usitée et la plus ancienne. On ne désigne pas les individus par leur patronyme mais par leur nom de maison

13) La réforme du code civil promulguée en 1947 en a aboli les éléments principaux: le statut du chef de maison (*koshu*), ses droits, (*koshu-ken*), la succession à la direction de la maison (*katoku sōzoku*).

suivi du terme de parenté qui indique leur statut au sein de l'unité domestique à laquelle ils appartiennent. Ce nom est en général le prénom du fondateur de la maison ou d'un de ses membres qui en a marqué l'histoire. Il faut spécifier que l'homonymie a sans aucun doute renforcé cet usage des noms de maison (14 noms patronymiques semblables pour 57 maisons). En effet, quand les paysans ont été autorisés à porter un nom patronymique au début de l'ère Meiji, ils ont le plus souvent choisi le même nom que celui de leur maison principale (*honke*).¹⁴⁾ Cependant cet usage des noms de maison ne nous semble pas constituer uniquement un moyen facile d'identification mais est aussi révélateur d'un système social où la maison (*ie*) occupe une place essentielle.

Dans une société de ce type, la vie sociale est conçue-et ne peut être conçue que-comme un ensemble de liens entre maisons et non pas entre individus (sinon en tant qu'individus représentant des maisons).¹⁵⁾

Les groupes fondamentaux

Deux grands types de sociétés villageoises prédominants au Japon ont été définis par des spécialistes de ce domaine¹⁶⁾: l'un de type *dôzoku* (groupements de familles ou clans) où les rapports entre les maisons sont fondés sur les liens généalogiques ordonnant branche aînée (*honke*) et branches cadettes (*bunke*) et l'autre de type *kô-kumi* (associations villageoises) où les relations entre les maisons apparaissent sous des formes égalitaires de coopération et d'assistance mutuelles.

Le hameau N s'est développé principalement grâce à l'établissement

14) Dans certains cas, il peut arriver que le nom de famille d'une maison-branche soit différent de celui de sa maison principale. Nous avons noté deux cas dans le hameau: la maison 1 installée à l'époque d'Edo comme première branche-cadette de la maison 41 et dont le fondateur était employé dans la maison 41 et en a épousé une fille cadette a gardé son nom. Cette même maison 1 a installé une branche-cadette qui porte un nom différent du sien, la maison 9. Celle-ci étant dans le besoin à cette époque a été secourue par la maison 1 qui en a fait une de ses branches-cadettes (*bunke*), sans qu'aucun lien biologique ne les unisse.

15) Augustin Georges, 2000, p. 591.

16) Ariga Kizaemon (1897-1979) développa une grande théorie sur le *dôzoku* à travers une analyse du système de la propriété foncière et du fermage dans laquelle il insista sur les relations de dépendance et de servitude du *bunke* vis-à-vis du *honke*. Ariga Kizaemon, 1943. Voir aussi, Kitano Seichi, 1976. Oikawa Hiroshi, 1967, Fukutake Tadashi, 1948, Fujii Masaru, 1997. Plusieurs auteurs dont Fukutake Tadashi ont affirmé que les villages de type *dôzoku* (structure hiérarchisée) se trouvaient plutôt dans le Nord-Est du Japon, plus pauvre autrefois et ceux de type *kô-kumi* (plus égalitaires) dans le Sud-Ouest, région plus industrialisée et urbanisée.

de branches cadettes et ainsi on pourrait classer ce hameau parmi les villages de type *dōzoku*, soit composé d'un ou plusieurs groupements de familles ou clans dont la fonction n'est plus ce qu'elle était, mais qui partagent toujours l'espace territorial et social du hameau.

Les groupements de familles (*dōzoku*)¹⁷⁾

Le *dōzoku* peut être défini comme une association de maisons (*ie-rengo*), constituée au sommet par une maison-mère ou branche principale (*honke*) et des maisons-branches ou branches collatérales (*bunke*) qui reconnaissent mutuellement leurs liens généalogiques et vénèrent les mêmes ancêtres, c'est à dire la maison mère fondatrice (*so-honke*). Cette association est fondée sur le même principe généalogique patrilinéaire qui caractérise la maison (*ie*). A sa tête, se trouve le chef de famille de la maison-mère tandis que les chefs des maisons-branches s'ordonnent verticalement dans la pyramide de ce corps hiérarchique en fonction de leur ancienneté. La branche principale établissait une ou plusieurs branches cadettes, qui en échange de sa protection lui rendaient service notamment pour l'exploitation des terres. A cette relation de dépendance économique s'ajoutaient des liens d'assistance mutuelle fondés sur la vénération des mêmes ancêtres et du dieu familial. Ceux qui en bénéficiaient étaient en général les fils cadets mais pouvaient être selon les cas, une des filles dont on avait adopté le mari comme fils (*muko-yōshi*) et qui devait donc porter le nom de la famille dans laquelle il était entré, un serviteur loyal ou un des fermiers de la maison. Le *bunke* se voyait attribuer par le *honke* lors de son établissement une parcelle plus ou moins importante de terres, une maison, des bois, selon la situation économique de la maison principale, le même nom de famille ainsi que son blason (*kamon*). La nature de leurs relations et leurs fonctions ont pu varier selon les régions, les villages, les conditions socio-économiques de l'époque. Un grand nombre de ces clans (*dōzoku*) furent établis pendant l'époque d'Edo (1603-1868) où la fermeture de l'archipel à l'étranger conditionnait l'état social et où de lourdes redevances (*nengu*),¹⁸⁾ l'insuffisance de mesures d'assistance publique et une faible productivité rendaient nécessaires l'entraide et l'interdépendance entre les

17) Le *dōzoku* est un terme académique du domaine de la sociologie.

18) La fiscalité était basée à l'époque d'Edo sur le montant officiel des récoltes (*kokudaka*) qui permettait de lever la redevance seigneuriale (*nengu*) dont le paiement était effectué sur la base du village et à laquelle venaient s'ajouter d'autres taxes.

maisons. Un hameau pouvait être constitué par un seul ou plusieurs clans. Si la cohésion d'un clan était forte, il pouvait diriger la vie sociale, économique, politique et religieuse du hameau. Si la maison principale avait perdu sa base économique, les relations dominantes entre la branche aînée et les branches cadettes apparaissaient sous des formes plus égalitaires, où entre les maisons s'échangeaient main-d'oeuvre et services divers. La fonction principale du *dôzoku* a perdu toute signification après la réforme agraire de l'après-guerre qui abolit définitivement la base économique des maisons principales et qui permit à tous les exploitants de devenir propriétaires des terres qu'ils cultivaient. Par ailleurs avec l'industrialisation et l'urbanisation, les petits exploitants sont devenus de plus en plus tributaires de revenus extérieurs dans le secteur secondaire et tertiaire. Ainsi les relations entre les maisons de ces groupements sont devenues différentes.

Aujourd'hui dans le hameau, 77.2% des maisons (soit 44 sur les 57 maisons) sont réparties en 10 clans distincts. Parmi ceux-là, nous avons inclus un groupe comprenant cinq branches cadettes (*bunke*) mais dont la maison principale (*honke*) se trouve dans un hameau voisin et qui a par ailleurs cinq autres branches cadettes (*bunke*) (tableau 4). Le clan le plus important du point de vue du nombre de maisons qu'il unit aujourd'hui et également l'un des plus anciens du hameau est le clan Ikeda (n° 41) qui regroupe aujourd'hui à lui seul 17 maisons, soit 29.8% du total des maisons actuelles. Il comporte outre sa branche aînée (n°41), 8 branches cadettes directes (*bunke*) et 6 branches issues de ces dernières (*mago-bunke*) dont 2 survivront encore (soit 5 groupes de familles ou sous-clans sur ses huit branches directes). Cette maison a installé excepté une, toutes ses branches cadettes directes (*bunke*) avant 1876.¹⁹⁾

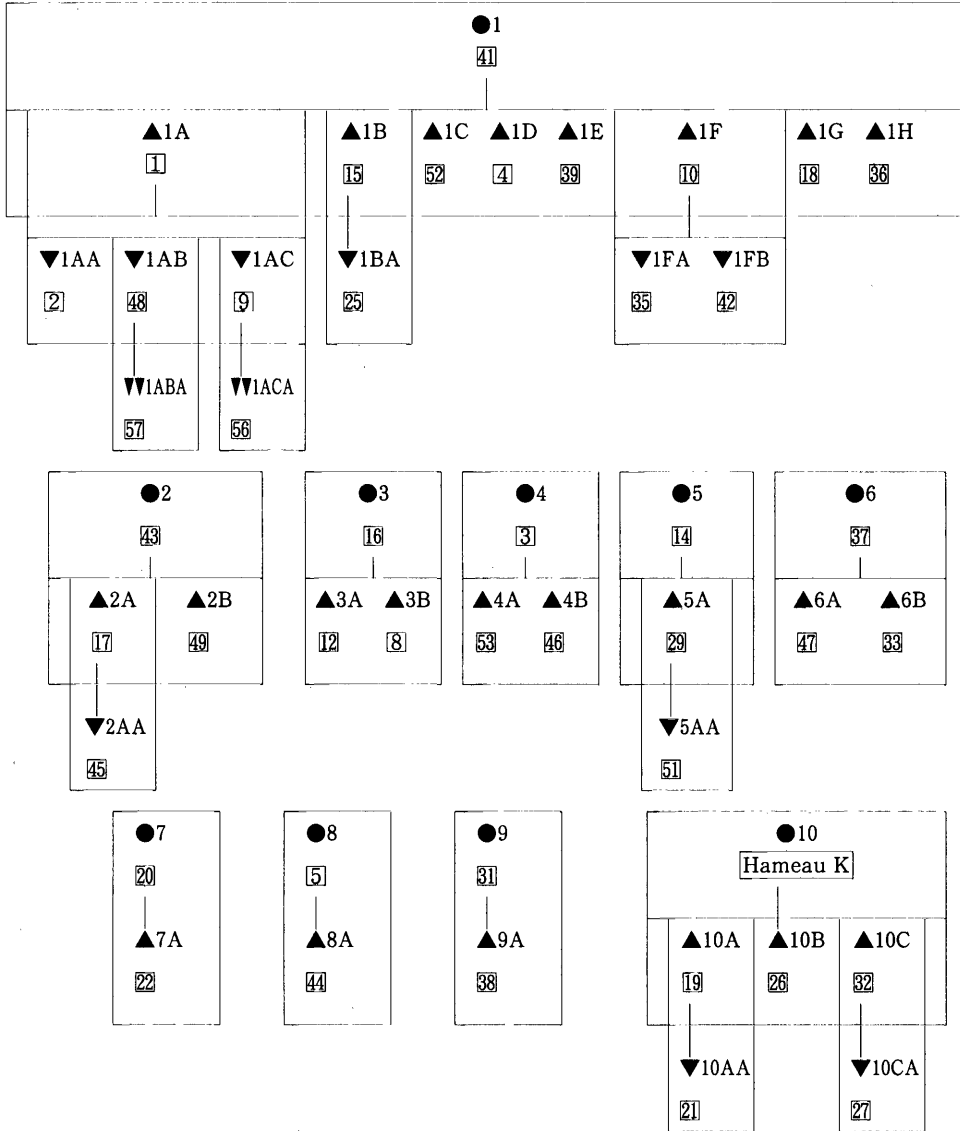
Les autres groupements de familles²⁰⁾ ne comptent que quelques maisons. Deux sur les six dernières maisons-branches établies dans le hameau dans les années qui suivirent la Seconde Guerre mondiale et la réforme agraire ont reçu de petites parcelles de terres de leur maison principale (50 ares environ) et les autres un toit pour y vivre.²¹⁾ L'accord de l'assemblée du hameau qui rassemble tous les chefs de famille leur a été nécessaire pour leur adhésion aux biens communaux.

19) La dernière branche cadette directe (n° 36) fut établie dans les années d'après-guerre.

20) Un de ces groupes a sa branche aînée dans un hameau voisin. Six de ces neuf groupes étaient déjà installés à l'époque d'Edo.

21) Aucune de ces six maisons n'est une exploitation agricole aujourd'hui.

Tableau 4: Les *dōzoku* dans le hameau N



Source: à base d'entretiens

● *honke*/ *so-honke*, ▲ *bunke*, ▼ (▼▼) *mago-bunke*

●1: numéro de classement des différents *dōzoku* 1: numéro de maison

Les 6 dernières maisons ont été établies entre 1946 et 1959) (n° 36-42-57-56-49-51)

La fonction originelle de ces *dōzoku* a fini par disparaître complètement après la réforme agraire de l'après-guerre qui a radicalement transformé l'organisation interne de la société villageoise. Toutefois, nous pouvons penser qu'un grand nombre l'avait déjà perdue dans le processus des changements socio-économiques de l'ère Meiji (1868–1912), de l'ère Taisho (1912–1925) où se développa la grande propriété foncière et d'autres même avant la fin de l'époque d'Edo (1603–1868). Dans les dernières années de l'ère Meiji, les trois quarts des terres du hameau étaient des terres en fermage appartenant à de grands propriétaires terriens absentéistes (*fuzai jinushi*). A la veille de réforme agraire où la superficie des terres en faire-valoir direct avait pourtant augmenté, nous pouvons remarquer qu'excepté quelques maisons principales (n° 43, 16, 5) qui possédaient une partie des terres qu'elles cultivaient, les autres cultivaient surtout des terres en fermage. De nombreux *bunke* étaient des fermiers et la relation de dépendance qui les liait à leurs propriétaires terriens était le plus souvent plus importante que celle qui les liait à leur *honke*. Certaines branches cadettes développèrent la taille de leur exploitation aux dépens de leur *honke* dont le pouvoir économique s'affaiblissait comme ce fut le cas pour le clan Ikeda. La branche aînée de ce clan a perdu sa base économique à la fin de l'époque d'Edo ou au début de l'ère Meiji. Par contre, certaines de ses branches cadettes devinrent plus prospères, telle la maison n° 10 qui fut avant la réforme agraire la plus grande exploitation du hameau, sans toutefois devenir un grand propriétaire terrien (8.2 hectares dont plus de la moitié était cultivée en faire-valoir direct). Pour les habitants du hameau, elle était considérée comme la maison la plus importante (*oyakata*) du hameau. D'autres *bunke* (n° 18 et 39) appartenaient également à la couche des grands propriétaires cultivateurs exploitant quelques terres en fermage (*jikosaku*), dont la superficie totale des terres cultivées s'élevait à plus de cinq hectares. La maison principale de ce clan (n° 41) ne cultivait alors que 1.7 hectare de terres dont 1.5 hectare en fermage et ne possédait que 28 ares. Ce *dōzoku* avait perdu depuis longtemps sa force d'intégration et les liens entre les maisons de ce clan se manifestaient sous des formes plus égalitaires d'assistance mutuelle. Les relations entre la maison principale et les maisons-branches de ce clan semblent revivre aujourd'hui principalement lors de la célébration du culte des ancêtres, inséparable de la notion de la maison (*ie*) et des divinités tutélaires. Le jour de l'an, le jour de la célébration des morts (*o-bon*) et lors des diverses cérémonies com-

mémoratives dédiées aux ancêtres, les *bunke* se rendent en général chez leur *honke*. Lors de certaines occasions sociales comme les mariages, les funérailles, toutes les maisons du clan sont représentées et chacune a sa place assignée selon le rang qu'elle occupe dans la généalogie du clan. Toutefois, si les relations du plus grand clan se sont affaiblies, les petits *dōzoku* sont encore des entités bien vivantes dans le hameau. Soulignons que parmi ceux-ci, certains sont unis encore par des liens de parenté (liens qui s'étendent en général sur trois ou quatre générations) et par conséquent entretiennent des rapports plus intimes tant sur le plan de la vie quotidienne que sur le plan de la production agricole. Il faut ajouter aussi que la position géographique de chaque maison dans le hameau joue un rôle important dans ces relations. Souvent les *bunke* sont situés très près de leur *honke* et cette proximité les met davantage en relation dans la vie de tous les jours. Une petite rivière²²⁾ partage équitablement le hameau en deux parties: celle du nord composée de 28 maisons et celle du sud composée de 29 maisons. A titre d'exemple, parmi les 17 maisons du clan Ikeda, 13 maisons sont regroupées au nord de la rivière, et seulement 4 au sud. Outre ces maisons liées par des relations claniques (*honke-bunke*), se trouvent 13 autres maisons isolées dans le hameau aujourd'hui. Ces maisons venues de l'extérieur ont dû être recommandées par une maison du hameau possédant un certain pouvoir économique et social avec qui ces maisons ont entretenu des rapports de parenté fictive ou formelle (*oyabun-kobun*). Ces relations étaient très proches de celles des clans.

Si ces groupements ne sont plus liés par des relations économiques, les autres liens subsistent. Ainsi ils continuent d'exister et interviennent encore mais pas toujours de manière apparente dans de nombreux domaines. L'origine de chaque maison, son statut passé restent gravés dans la mémoire collective. Les petits groupements de familles ou les sous-clans n'ont pas perdu leur cohésion et sont des entités encore bien vivantes.

22) Cette division spatiale semble être très ancienne et remonte sans doute à l'époque d'Edo. Elle est utilisée de nos jours essentiellement pour des raisons fonctionnelles comme pour les funérailles. Quand quelqu'un vient à décéder dans le hameau, selon qu'il s'agit d'une maison située dans la partie nord ou sud, excepté la parenté, les autres maisons du même côté viennent aider et offre à la famille du défunt, une somme fixée par le règlement du hameau. Il en est de même pour les mariages ou autre rite de passage. Jusque dans les années cinquante, tout le monde y participait mais les charges sont devenues trop importantes.

Les liens de parenté

En parlant de relations de parenté, nous traitons l'univers des parents liés par la consanguinité et l'alliance ou dans certains cas l'adoption. Bien que les liens de parenté ont tendance à s'étendre de nos jours sur une plus grande étendue géographique, la plupart des familles ont des parents dans le hameau même ou dans les villages environnants. Les mariages s'effectuent souvent encore dans la région. Nous ne connaissons pas exactement tous les degrés de parenté qui unissent ces familles mais selon les résultats de notre enquête, les liens de parenté sont multiples entre les maisons aussi on s'entraide. Seules trois ou quatre maisons n'y ont aucun parent. Deux de ces maisons ont perdu la totalité de leurs terres vers la fin de l'ère Meiji.

Dans la sphère de la parenté, on distingue les parents proches des parents éloignés. Par parenté proche, on entend les parents résidant dans le hameau avec lesquels on est plus lié sur le plan relationnel, même si en réalité les liens de parenté sont plus éloignés que ceux avec des parents résidant à l'extérieur. En cas de besoin, c'est aux parents les plus proches à qui on fait appel ainsi qu'aux voisins avec qui on est très souvent lié par ailleurs par des relations de parenté ou des relations claniques. Ces liens déterminent des réseaux qui unissent entre eux les différents groupes domestiques apparentés et d'une maison à une autre circulent informations, entraide et choses diverses. En général, les relations entre ces maisons varient en fonction des occasions sociales. Elles se manifestent notamment dans l'échange de visites au nouvel an, lors des rites commémoratifs des défunts, des divers rites de passage, tels les naissances, mariages et funérailles, des fêtes. Au moment des funérailles, les villageois jouent encore un rôle important malgré les sociétés spécialisées qui prennent en charge une grande partie de leur préparation. On s'adresse également à eux pour l'emprunt ou l'achat en commun de matériel agricole, la réalisation de certains travaux agricoles. Avant la guerre, c'était entre ces maisons que l'aide mutuelle lors des gros travaux agricoles était la plus importante. Les maisons en manque d'héritier pouvaient aussi parfois faire appel à la famille pour adopter un de ses fils cadets.

Il ne serait pas exagéré de dire que ce sont actuellement les liens de parenté qui constituent le coeur des relations sociales entre les maisons du hameau et qui renforcent le sentiment d'identité et d'unité de la communauté villageoise. Toutefois, il faut souligner que lors de la vente de

terres, surtout ces dernières années, on évite d'en parler aux parents, pensant à ses propres intérêts mais aussi pour éviter des conflits au sein de la famille et du hameau car abandonner la terre de ses ancêtres n'est pas une chose bien acceptée, étant donné qu'elle fait partie du patrimoine de la maison qui ne doit pas être considéré comme un bien personnel.

Les associations de voisinage (*tonari-gumi*)

Le hameau est divisé en plusieurs zones territoriales, les associations de voisinage (*tonari-gumi*) qui ont pour critère les rangées ainsi que le nombre de maisons. Ces groupements qui sont les plus petites divisions territoriales du hameau semblent tenir leur origine de l'époque d'Edo et représentaient en règle générale des unités de cinq maisons (*gonin-gumi*) instituées pour assurer l'entraide et la responsabilité commune au sein du hameau. Celles-ci ne furent pas reconnues par le gouvernement de Meiji mais continuèrent d'exister de façon informelle, leur utilisation ayant été reconnue indispensable pour les villageois. Leur composition a pu varier au cours de l'histoire avec l'établissement de nouvelles maisons. Dans le hameau étudié, il y a eu un grand remembrement des terres peu avant la réforme agraire (1946) et certaines maisons ont changé d'emplacement donc d'association. Aujourd'hui, toutes les maisonnées sont réparties en cinq associations de voisinage composées respectivement par douze maisons pour les quatre premières et neuf pour la cinquième.

Les associations de voisinage, tout comme le hameau, ont été notamment très utilisées et renforcées pendant la Seconde Guerre mondiale²³⁾ puis furent interdites par l'armée d'occupation mais ont continué d'exister, ancrées dans la mémoire collective. A la tête de chaque association de voisinage se trouvait un chef (*tonari-gumi-chō*). Avant la Seconde Guerre mondiale, il était choisi parmi les notables du hameau, c'est à dire les maisons les plus influentes, les grands exploitants. Après la guerre, il fut nommé parmi tous les habitants, à tour de rôle jusqu'en 1957²⁴⁾ où cette fonction vint à dis-

23) Selon le registre des présences aux assemblées régulières du hameau de 1941 (*Buraku jōkai shusseki-bō*), qui étaient très souvent ouvertes durant ces années, les chefs de famille sont classés par association de voisinage. Les 51 foyers du hameau étaient répartis équitablement en 5 associations de voisinage. Seul, le deuxième groupe comprenait onze foyers. La guerre déclenchée, le gouvernement les reconnut officiellement comme les hameaux (*buraku*) et les quartiers urbains (*chonai*) pour leur force de mobilisation. Ces associations de voisinage servirent surtout pour la transmission des directives officielles, la distribution des vivres, les travaux collectifs.

24) Comptes rendus des assemblées du hameau.

paraître, celle-ci ayant été jugée dépourvue de toute utilité. Les travaux agricoles en groupe se faisaient plus rares avec le développement des techniques agricoles ou se réalisaient au sein d'autres groupements plus spécifiques à l'agriculture.

A l'heure actuelle, les associations de voisinage divisent toujours géographiquement l'aire du hameau mais leur existence est toujours ignorée des textes juridiques et leur rôle est très limité. Cependant, elles restent un moyen pratique pour répartir les maisons dans certains domaines, comme dans le cadre du syndicat de production agricole du hameau (*seisan-kumiai*). Par ailleurs, on peut supposer qu'en cas de besoin, ces associations pourraient être rapidement mobilisées et retrouver leur utilité et leurs fonctions de jadis. Les cinq délégués du hameau qui sont choisis par l'assemblée des chefs de famille tous les deux ans sont chacun responsables d'un des cinq groupes pour transmettre les informations nécessaires. Mais ils ne sont pas choisis nécessairement dans le cadre de ces associations de voisinage. Rappelons également que les liens de parenté sont pour ainsi dire toujours imbriqués dans les relations de voisinage.

Les groupes fonctionnels

Il existe de nombreux groupes fonctionnels. Nous analyserons seulement les plus traditionnels et représentatifs de la société villageoise.

Les groupes d'âge (*nenrei shûdan*)

La population du hameau, comme dans tous les villages environnants est répartie également en plusieurs groupes d'âge. L'existence de ces groupes, leur rôle, leur appellation, leur structure peuvent varier d'une région à une autre. A l'origine, ces groupes qui sont très anciens étaient des groupes internes au hameau et avaient des fonctions précises et essentielles pour la vie de la communauté villageoise traditionnelle. Après les changements drastiques de l'après-guerre, ceux-ci ne se sont pas développés. Par contre, de nouveaux groupes comme le club du troisième âge ont fait leur apparition.²⁵⁾

De nos jours, les enfants de 6 à 15 ans sont membres de l'association des enfants (*kodomo-kai*) qui rassemble tous les enfants de l'école primaire

25) Hasegawa Akihiko, 1974, pp. 238-239.

et du collège et qui organise diverses activités, sous la responsabilité des Associations de parents et enseignants de l'école primaire et du collège (PTA). Au niveau du hameau,²⁶⁾ ils participent à des rituels du temple, telle la célébration du retour de l'âme des défunts pour la fête des morts (*o-bon*) et à des rencontres sportives.

Le groupe des jeunes (*seinen-dan*) regroupe les jeunes de 18 à 25 ans. Avant la guerre, ce groupe exerçait des fonctions très importantes comme celles des pompiers, l'organisation des fêtes, de certains travaux. Il regroupait les jeunes (hommes) célibataires. La participation y était obligatoire et le règlement sévère. Aujourd'hui, la structure est devenue plus souple et la participation facultative. Au niveau du hameau, sa fonction n'est pas clairement définie. Les jeunes qui en font partie sont très peu nombreux. En effet, la plupart d'entre eux vont travailler dans la ville voisine et leurs activités et leurs intérêts quotidiens ne se limitent plus au hameau. Certains participent toutefois à certaines activités au niveau municipal comme des conférences ou des rencontres sportives. Pour les hommes âgés de 30 à 59 ans, il n'existe pas de groupe d'âge spécifique et organisé. Les hommes de 25 à 40 ans participent cependant aux activités du groupe des pompiers (*shô-bô-dan*). Il n'y a que très peu de volontaires aussi le chef du hameau doit inciter les gens à y participer (19 personnes). Les groupes d'âge moyen étaient également très peu organisés pour les hommes avant la dernière guerre. Cela est sans doute dû au fait que les hommes de cette tranche d'âge occupent aussi souvent des responsabilités importantes au niveau du hameau notamment dans les groupes socioprofessionnels comme ceux des agriculteurs ou sont pris par leurs occupations extérieures.

Dans le hameau N, vers l'âge de 20-25 ans, les jeunes agriculteurs entrent dans la section des jeunes de la coopérative locale (*nôkyô seinen-bu*). Les agriculteurs entre 20 et 60 ans sont membres également du syndicat agricole du hameau (*nôgyô seisan kumiai*) sur lequel nous reviendrons. Il n'existe pas vraiment d'âge fixe pour entrer dans ce groupe mais dès que le fils héritier est en mesure de prendre en charge l'exploitation, le père se retire. La moyenne d'âge est d'environ 40 ans et les activités de ce groupe concernent tout ce qui touche à la production agricole. Les jeunes épouses du hameau ont aussi leur association (*waka-tsuma-kai*: association des jeunes épouses). Aujourd'hui, un grand nombre d'entre elles travaillent en

26) Avant la Seconde Guerre mondiale, les garçons pouvaient uniquement en faire partie.

ville²⁷⁾ et leur participation y est très faible et se limite à des rencontres récréatives. Il y a une quinzaine d'années, le taux de participation était élevé. Celles-ci peuvent aussi faire partie de la sous-section des jeunes de l'association des femmes de la coopérative (*nōkyō fujin-bu*) à laquelle adhèrent en général les agricultrices.

Le club du troisième âge²⁸⁾ regroupe hommes et femmes de plus de 60 ans. C'est le seul groupe où on peut participer en couple. Cette association organise des petits voyages, des rencontres sportives. Les femmes y sont les plus actives. Les hommes de cette tranche d'âge y participent moins. Ils occupent souvent les postes de conseillers du hameau (*buraku yakuin*) ou ceux de délégués du sanctuaire ou du temple (*uji-ko sōdai, dan-ka sōdai*).

En résumé, tous ces groupes d'âge que nous avons répertoriés sont intégrés dans des organisations dotées d'instances supérieures.²⁹⁾ L'urbanisation des modes de vie et l'industrialisation les ont beaucoup affaiblis, notamment le groupe des jeunes. Toutefois, ils pourraient constituer encore un système efficace de mobilisation à l'intérieur et à l'extérieur du hameau.

Les groupes religieux

On peut distinguer trois sortes de groupes religieux: l'association des "fidèles" du sanctuaire shintō (*uji-ko*), le groupe des «bienfaiteurs» du temple bouddhique (*dan-ka*) et les divers autres groupes religieux de croyances populaires, les *kō*. Certains de ces groupes peuvent s'identifier au hameau même, à des groupes locaux internes ou peuvent dépasser l'aire du hameau.

L'Association des "fidèles" du sanctuaire Shintō (*uji-ko*)³⁰⁾

Le sanctuaire Inari³¹⁾ et l'Association de ses fidèles constituent encore

27) Vers 45 ans, les agricultrices entrent dans une autre sous-section de l'association des femmes de la coopérative (*nōkyō fujin-bu*) correspondant à leur groupe d'âge ainsi qu'à partir de 55 ans dans une autre section. Pour toutes, les réunions sont surtout des occasions de se rencontrer et de se divertir.

28) Nom officiel: Enshūkai

29) L'association des enfants, dirigée par les responsables des associations de PTA qui sont organisées elles aussi en fédération, dépasse aussi les frontières du hameau.

30) Uji-ko signifie littéralement «enfant du clan».

31) Les habitants appellent le sanctuaire «o-miya». O est une particule honorifique et «miya» à l'origine signifie «palais».

les institutions les plus fondamentales du hameau qui rassemblent sans exception toutes les maisons qui élisent pour 2 ans, 5 membres pour les représenter (*uji-ko sôdai*). On ne connaît pas avec certitude l'année de l'établissement de ce sanctuaire mais il semble correspondre à la date de la fondation du hameau³²⁾ et en constitue le symbole. Les divinités de ce sanctuaire sont considérées comme les divinités protectrices du hameau.³³⁾ Plusieurs rites ou fêtes viennent ponctuer le rythme des saisons.³⁴⁾ L'officiant (*kan-nushi*)³⁵⁾ vient d'un hameau voisin, du fait que personne n'ait voulu occuper cette fonction depuis plus de trente ans. Si l'officiant shintô jouit d'une grande considération, le travail est peu rémunéré et peu de gens sont donc volontaires pour occuper cette charge qui se transmet en général de père en fils. Le sanctuaire reste aujourd'hui comme jadis à la charge de la totalité des foyers dont la participation s'est ainsi maintenue en dépit des mouvements de démocratisation et de modernisation depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Son système de financement est basé sur une cotisation uniforme que verse chaque maison (6000 yen environ), bien que cette contribution autrefois imposée ait été interdite sous l'ordre des Forces alliées depuis l'abolition du shintô d'Etat en 1945.

Le groupe des "bienfaiteurs" du temple (*dan-ka*)

Dans le hameau N. se trouve également un temple bouddhique.³⁶⁾ A l'arrière, s'étend le cimetière où reposent les défunts de toutes les familles du hameau, ce qui est un fait relativement rare ainsi que ceux d'autres maisons de l'extérieur. Les "bienfaiteurs" du temple (*dan-ka*) élisent un conseil de représentants (*dan-to sôdai*). Parmi les maisons inscrites sur les registres de ce temple qui s'élèvent actuellement à environ 150, plus de la moitié sont des maisons extérieures au hameau et par conséquent les membres de ce conseil ne sont pas tous originaires du hameau. Sur les sept,

32) Kitahirata Kominkan Kyôdoshi Kenkyû Iinkai, pp. 93-95.

33) Plusieurs divinités peuvent remplir cette fonction protectrice. Etant donné que ce sanctuaire a fusionné avec un autre petit sanctuaire voisin, on vénère également la divinité de ce sanctuaire disparu. Yamagata-ken no Jinja-Shi, 1938, p. 376. Le hameau est divisé en quatre groupes (*kumi*) pour tout ce qui concerne le sanctuaire et le temple.

34) On s'y rend pour le premier janvier, pour la fête d'invocation à favoriser la récolte, (*haru matsuri*) le 29 avril. Le 23 août, on dédie aux dieux les danses shintoïstes (*kagura*). Le 23 novembre (*kinrô kanshasai*), on y célèbre la récolte de riz. Les délégués du syndicat agricole (*nôgyô seisan kumiai*) y participent.

35) «*Kan-nushi*» signifie littéralement «*maître des dieux*».

36) Ce temple est affilié à la secte Sotoshû.

deux viennent de deux hameaux voisins et appartiennent à de vieilles familles dont l'une occupe ces fonctions depuis de très longues années. Si le prêtre bouddhiste³⁷⁾ dont la famille est installée dans le hameau depuis le début de l'ère Meiji, soumettait jusqu'à ces dernières années une liste des éventuels représentants, il laisse désormais les gens du hameau choisir leurs cinq représentants. Ce conseil se manifeste surtout lors des rapports financiers et pour tout ce qui concerne l'entretien du temple qui est totalement à la charge de ses "fidèles".

Ces groupes religieux semblent avoir bien résisté aux changements socio-économiques de l'après-guerre et même si leur caractère religieux n'est pas toujours très bien défini, ils jouent un rôle encore très important dans la vie communautaire et notamment un rôle sécurisant.

Les groupes de croyances religieuses populaires (*kô*)³⁸⁾

Il existe une grande variété de *kô*. Il est difficile de les généraliser, les objets de croyance variant d'un hameau à un autre. Dans le hameau N, il existe actuellement trois groupes prédominants. Parmi les groupes de croyances populaires liées à des temples ou sanctuaires célèbres, la confrérie d'Ise (*Ise-kô*) est la plus représentative et son origine est très ancienne. Toutes les maisons du hameau y sont réparties en trois groupes distincts: *dai-Ise-kô*, *chû-Ise-kô*, *sho-Isekô*.³⁹⁾ L'origine et les critères de cette division qui est très ancienne, semblent être inconnus par les villageois. Cependant, le groupe moyen (*chû-Isekô*) semble regrouper les maisons du clan Ikeda dont nous avons déjà parlé et le plus grand (*dai-Isekô*) qui semblerait le plus ancien, les maisons du clan Satô. On peut émettre l'hypothèse que les critères de lignage, de liens de parenté ont joué un rôle à une certaine époque. Ces différents groupes se réunissent séparément deux fois par an, le premier dimanche de mars et de décembre. Depuis deux ans, le groupe intermédiaire et le plus petit se sont regroupés. Ces réunions ont lieu à tour de rôle dans une des maisons d'un des membres moyennant une cotisation de 2000 yen par personne. C'est une occasion de se divertir. Les membres

37) Les gens du hameau l'appellent le plus souvent «o-shô-san» qui désigne les prêtres des sectes zen alors que le terme générique est «o-bô-san».

38) Nihon minzoku shûkyô jiten, 1998, pp. 178-179. Nous ne traiterons ici que des groupes à caractère religieux. L'origine du mot «kô» semble venir du mot «kôji» qui signifie l'interprétation des sutras bouddhiques, qui semble être apparue avec la propagation du bouddhisme, vers le 7e siècle. Pour plus de détails, voir Sakurai Tokutarô, 1962.

39) Littéralement, le grand groupe, le moyen, le petit.

vont également en petits groupes faire un pèlerinage au célèbre sanctuaire d'Ise. Avant la Seconde Guerre mondiale, les "fidèles" du sanctuaire (*uji-ko*) envoyaient deux membres par association de voisinage (*tonari-gumi*) en tant que représentants du hameau, par un tirage au sort qui avait lieu, au printemps, le jour de la fête du sanctuaire. Les frais de voyage étaient pris en charge par tout le hameau et au retour, les représentants rapportaient des *fuda* (talismans) à tous ceux qui en avaient demandés. Après la guerre, cette coutume fut abandonnée avec l'abolition du shintoïsme impérial et depuis, les membres y vont individuellement en petits groupes. Ce pèlerinage est devenu un voyage d'agrément et a perdu son caractère purement religieux.

Un petit sanctuaire situé dans un hameau à une vingtaine de kilomètres fait aussi l'objet d'une vénération d'une trentaine de maisons du hameau liées par un culte très solennel, celui de la confrérie Yasaka (*Yasaka-kô*). Quatre représentants de ce groupe vont à tour de rôle quatre fois l'an, en pèlerinage à ce sanctuaire et rapportent des talismans (*fuda*) à ses membres.

Quant aux autres groupes religieux d'origine populaire, ils ont des caractères locaux comme on en trouve beaucoup dans tout le Japon. Nombreux sont ceux fondés sur des cultes et des montagnes sacrées. Le groupe de croyance populaire Chôkai (*chôkai-kô*) et celui de Dewa (*Dewa-sanzan-kô*)⁴⁰⁾, noms de montagnes proches du hameau, regroupent toutes les maisons du hameau. Ces deux groupes envoient chaque année, quatre représentants (*daisan*) au mont Chôkai et aux monts Dewa. Chaque maison verse une cotisation de 500 à 600 yen pour les frais de voyage de ces délégués nommés à tour de rôle. Ces deux groupes sont administrés par le conseil des représentants des "fidèles" du sanctuaire (*uji-ko sodai*).

Le *Nenbutsu-kô*⁴¹⁾ est à considérer plutôt comme un groupe affilié au temple bouddhique. Ce groupe dont la fonction principale est de réciter des invocations rituelles se réunit actuellement 4 ou 5 fois par an dans le temple. Il joue un rôle communautaire très important notamment lors des funérailles où quelques membres se rendent à la maison du défunt, selon son emplacement (nord ou sud). Ce groupe est uniquement composé de femmes (une trentaine) dont la moyenne d'âge est d'environ 60 ans.

40) Dewa-sanzan: trois monts: Gas-san (1984m), Yudono-san (1504m), Haguro-san (419m)
Nihon minzoku shûkyô jiten, 1998, p. 392.

41) Nihon minzoku shûkyô jiten, 1998, p. 1.

On a pu observer que ces croyances religieuses d'origine populaire qui se perpétuent selon les us et coutumes regroupent essentiellement des personnes d'un certain âge, celles qui sont les plus disponibles et souvent seules à garder la maison dans la journée. Ces groupes ont perdu leur caractère religieux strict mais restent des occasions importantes d'avoir des activités communes et de se divertir.

Les groupes liés à la production agricole

—Le syndicat de production agricole (*nōgyō seisan kumiai*)

Sur le plan de l'agriculture, les exploitants dépendent d'organisations diverses dont la plus importante au niveau du hameau est le syndicat de production agricole (*nōgyō seisan kumiai*). La structure interne de ce syndicat n'a guère subi de variations depuis l'époque des associations locales d'exploitants (*nōkka-ko-kumiai*) et forme toujours un groupe local informel regroupant tous les exploitants agricoles du hameau, soit 36 maisons (2000). Il est présidé par un conseil de sept délégués, nommé généralement par un comité sélectif. Il organise des réunions d'informations, achète des produits en gros auprès de la coopérative (*nōkyō*) dont il forme une section subalterne. Ce syndicat sert de cadre pour l'élection des délégués chargés de la voirie et des canaux d'irrigation (*dōrō suirōiin*).

—Les travaux agricoles en groupe

Certains groupements peuvent remonter à l'époque du repiquage du riz en groupe dans les années d'avant et d'après-guerre où l'entraide était indispensable. Avec la mécanisation, certaines maisons se sont regroupées pour acheter des machines dont on avait encouragé l'utilisation commune. La formation de tels groupes est basée avant tout sur les relations entre les maisons et les besoins respectifs de chacune. Ces groupes utilisent aujourd'hui des machines en commun, notamment des repiqueuses à riz. Certaines maisons se sont associées aussi pour le travail agricole même. De nombreux petits groupes de grands exploitants et de petits propriétaires se sont formés également et ces derniers leur donnent leurs terres à cultiver ou leur confient une partie des travaux. D'autres petits groupements indépendants, tels que le syndicat de cultures de champignons, d'élevage bovin ont été établis dans les années quatre-vingts et regroupent certains grands exploitants du hameau qui ont tenté de se diversifier.

—Le syndicat de la voirie et des canaux d'irrigation (*dôrô suirô kumiai*)

Parmi les organisations communautaires concernant la production agricole, le syndicat pour l'irrigation (*suiri kumiai*) régissait auparavant l'usage et la répartition de l'eau indispensable à la riziculture qui représentait alors la source essentielle des revenus. Le contrôle collectif de l'eau constituait un des fondements de la communauté villageoise traditionnelle. Ce syndicat établi en 1890, à la suite de la loi sur les syndicats d'irrigation (*suiri kumiai-hô*) fut intégré avec d'autres syndicats dans une nouvelle organisation en 1949 (*tôchi kairyo-ku*), chargée désormais du contrôle et du développement du système d'irrigation de toute la région. Ainsi, la base de la solidarité du hameau symbolisée par l'usage et la gestion collective de l'eau s'est plus ou moins effondrée. Toutefois, les travaux collectifs pour l'entretien des canaux d'irrigation ont lieu trois fois dans l'année. Toutes les maisons possédant des terres agricoles doivent y participer. Sinon, elles offrent du sake. Au niveau du hameau, sept délégués sont élus.

—Le syndicat d'exploitation des bois communaux (*seisan rinri kumiai*)

Les bois communaux du hameau s'étendent de nos jours sur 9.2 hectares et se trouvent situés à environ 10 kilomètres du hameau, dans les monts Takao. Chaque maison verse une cotisation uniforme chaque année pour la gestion de ces bois (8000 yen). Jusqu'au début des années soixante, ils revêtaient une plus grande importance pour les villageois notamment pour le bois de chauffage, pour la construction des maisons. Aujourd'hui, ils n'ont plus qu'une valeur symbolique. Au printemps et en automne, chaque maison doit participer toutefois à leurs travaux d'entretien. Les maisons qui ne sont pas représentées donnent du *sake* en compensation pour le repas organisé à la fin des travaux.

—Le syndicat de conversion des rizières en champs (*tensaku kumiai*)

Ce syndicat fut établi dans chaque hameau à la suite du renforcement des politiques agricoles visant à une réduction de la production de riz devenu excédentaire, au début des années quatre-vingts. Dans le hameau N, il fut établi en 1983 et regroupe tous les exploitants agricoles qui doivent cultiver sur un certain pourcentage de leurs terres, une autre culture fixée qui est actuellement du soja (*daizu*) en échange de subventions (la surface imposée représente aujourd'hui (2000), 25.2% des terres cultivées du

hameau). Ce syndicat est dirigé par un conseil de 10 membres (les 3 responsables de ce syndicat et les 7 délégués du syndicat de production (*seisan-kumiai*), qui supervise la production, les techniques nouvelles à utiliser. Ces cultures nécessitent un assèchement des rizières et s'effectuent regroupées en un seul endroit dans le but de rationaliser l'emploi des machines et la main-d'oeuvre. Ce sont les délégués de ce syndicat qui sont chargés du regroupement des parcelles.⁴²⁾

Dans l'ensemble, toutes ces organisations sont en contact avec la coopérative de Sakata⁴³⁾ qui leur apporte son soutien technique et financier. Au niveau du hameau, c'est toutefois le syndicat de production (*seisan kumiai*) qui gère tout ce qui concerne l'agriculture. Le développement des techniques agricoles et celui de la pluriactivité ont fait disparaître les travaux en groupe au sein du comité de production agricole mais ont donné naissance à d'autres groupements pour l'utilisation commune des machines ou la réalisation des travaux agricoles.

L'assemblée du hameau

Quant à la structure administrative du hameau, c'est dans le cadre de l'assemblée du hameau⁴⁴⁾ que les chefs de famille élisent les représentants du sanctuaire et les autres délégués du hameau au conseil d'administration de la coopérative et les autres représentants des autres groupes de services sociaux. L'assemblée du hameau est élue par tous les chefs de famille. Un comité sélectif décide généralement d'une liste de noms correspondant au nombre de postes à pourvoir afin d'éviter des divisions ou des conflits. Ce conseil est composé du chef du hameau secondé par son adjoint et de 5 autres membres élus pour deux ans. Le hameau a une administration financière autonome gérée par le conseil du hameau et basée sur une cotisation uniforme (*kosuwari*) qui représente 75% des recettes et une autre sur la proportion des terres cultivées (*tanbetsuwari*).⁴⁵⁾ Le chef du hameau a le rôle

42) La ville subventionne la moitié du prix des machines, l'autre étant à la charge des exploitants. La vente de la récolte s'effectue par l'intermédiaire du syndicat de production agricole du hameau à la coopérative.

43) Une branche annexe est située dans l'ancien village de Kitahirata. Toutes les maisons en sont membres.

44) Depuis l'année dernière, le nom officiel est devenu *jikai* et le *ku-chô* même s'il est appelé encore comme cela dans le hameau est devenu officiellement le *jikai-chô*.

45) Celle-ci était autrefois beaucoup plus importante: 62.85% des recettes totales en 1960, taxe uniforme: 25.56%.

très important de régulateur de la vie du hameau et le rôle de médiateur avec la municipalité. Avant la guerre, cette charge était honorifique et était souvent accaparée par les familles les plus importantes et les plus anciennes, les maisons principales (*honke*) ou celles dont les exploitations étaient les plus grandes. Aujourd'hui, cette fonction est accessible à un plus grand nombre de personnes en fonction de leur disponibilité. Toutefois, elle est souvent occupée par des maisons possédant des terres et le travail est très lourd. Les assemblées sont ouvertes deux fois par an mais des séances extraordinaires peuvent être ouvertes en cas de besoin. L'assemblée règle toutes les questions relatives à la vie interne du hameau. Peu d'oppositions se font entendre dans ces assemblées où chaque maison y est représentée par son chef de famille.

Conclusion

La présente analyse a tenté de montrer l'enchevêtrement et l'emboîtement complexes des relations qu'entretiennent les maisons du hameau entre elles, la prédominance et la pérennité de la maison (*ie*) et l'existence des individus dont l'identité sociale est définie principalement par leur appartenance à une maison. Le culte des ancêtres, inséparable de la notion de *l'ie* est l'élément moteur qui permet la perpétuation de ces familles qui transmettent de génération en génération tous les biens matériels et immatériels qui les accompagnent. Cette analyse plutôt descriptive mériterait sans aucun doute un plus grand développement.

Au cours de l'histoire, certains groupes ont perdu leur signification d'origine, d'autres ont fait leur apparition, dépassant souvent l'aire du hameau. Depuis ces trente dernières années, les diverses réformes administratives, les politiques agricoles, l'abandon des activités agricoles, le développement de l'agriculture à temps partiel, l'urbanisation des modes de vie n'ont pas été sans affaiblir la vie sociale du hameau. Toutefois, la conscience communautaire qui apparaît sous une forme différente de celle du passé, celle-ci étant moins exclusive, continue de réguler la vie des habitants tant sur le plan de la vie quotidienne que sur le plan de production agricole. Les organes fondamentaux du hameau, tels que l'assemblée du hameau, le comité de production agricole et autres dirigés encore souvent par les maisons les plus anciennes ou les plus importantes restent les piliers de l'organisation interne. La crainte de se sentir exclu de cette vie communautaire où chaque maison participe au fil des générations renforce ce

sentiment d'appartenance au hameau où chacun semble avoir sa place et son rôle en fonction de son âge, de son groupe d'appartenance, de sa position dans les réseaux de parenté ou de clans, de la superficie de ses terres, ou de ses activités extérieures.

Le hameau étudié peut sembler avantagé par rapport à ceux qui souffrent du dépeuplement. Toutefois, ses bases économiques et son mode de vie sont caractéristiques de sa situation géographique et nous semble donc représentatif des hameaux situés dans des régions de monoculture de riz où les agriculteurs se trouvent également confrontés à de sérieux problèmes aujourd'hui, étant obligés de cultiver dans le même temps, autre chose que du riz et devant accepter de nouvelles politiques agricoles qui les avaient, jusqu'il y a quelques années, longtemps protégés. Ces régions sont en pleine mutation et la tendance actuelle est que malheureusement de nombreux agriculteurs, surtout les plus petits disparaissent et que pour les plus grands exploitants, la situation actuelle n'a rien non plus d'enviable, ceux-ci devant se diversifier et s'agrandir pour pouvoir survivre mais faut-il avoir la main-d'oeuvre nécessaire. Les petites exploitations auront de plus en plus de mal à survivre. Cependant, dans la mesure où la maison (*ie*) continuera d'exister sous sa forme présente, ses relations avec les autres maisons ne changeront guère. Par ailleurs, si les petites exploitations continuent à subsister comme elles le font, la communauté villageoise ne subira pas de grands bouleversements car la coopération s'avère indispensable.

Bibliographie

- Ariga, Kizaemon:** *Dôzoku to sonraku* (Le *dôzoku* et la communauté villageoise), *Ariga Kizaemon Chosaku-shû*, (Oeuvres de Ariga Kizaemon), vol. X, Tôkyô, Miraisha, 1971.
- Augustin, Georges:** " A quoi servent les terminologies de la parenté?", pp. 573-599, *L'Homme*, 154-155, Paris, E.H.E.S.S., 2000.
- Emori, Itsuo:** *Nihon sonraku shakai no kôzô* (Structure de la société villageoise japonaise), Tôkyô, Kôbundô, 1976.
- Fujii, Masaru:** *Ie to dôzoku no rekishi shakaigaku*, (Sociologie historique de l'*ie* et du *dôzoku*), Tôkyô, Tôsui Shobô, 1997.
- Fukutake Tadashi:** *Nihon nôson no shakai-teki seikaku* (Caractères sociaux du village japonais) (1948), Fukutake Tadashi *Chosaku-shû*, (Oeuvres de Tadashi Fukutake), vol.VI, Tôkyô, Tôkyô Daigaku Shuppan, 1976, pp. 7-239.
- Fukushima, Masao (éds):** *Koseki seido to ie seido*, (Le système d'état civil et l'institution de

- La structure sociale d'une communauté villageoise japonaise contemporaine
l'ie), Tôkyô, Tôkyô Daigaku Shuppankai, 1959.
- Kazoku:** (La famille), *Fukushima Masao Chosaku-shû*, (*Oeuvres de Masao Fukushima*), vol.II, Tôkyô, Keisô Shobô, 1996.
- Hasegawa, Akihiko:** *Nôson shakai no kôzô to hendô*, (*Structures et mutations de la société villageoise*), Tôkyô, Minerva Shobô, 1974.
- Hasumi, Otohiko:** *Kunôsuru nôson* (Villages en détresse), Tôkyô, Yushindô, 1990.
- Hosoya, Takashi:** *Gendai to nihon nôson shakaigaku*, (L'époque contemporaine et la sociologie rurale japonaise), Sendai, Tôhoku Daigaku Shuppankai, 1998.
- Kamagata, Isao:** *Yamagata-ken no inasaku-shi* (Histoire de la riziculture dans le département de Yamagata), Tôkyô, Nôrinsho Nôgyô Sôgô Kenkyûjo, 1953.
- Kamimura, Masana:** *Sonraku shakai no shiteki-kenkyû* (Etude historique de la société villageoise), Tôkyô, Tôkyôdô-Shuppan, 1996.
- Kanno Tadashi, Tahara Otoyori, Hosoya Takashi:** *Tôhoku nômin no shisô to kôdô* (Idéologie et actions des paysans du Tôhoku), Tôkyô, Ochanomizu Shobô, 1984.
- Kitahirata Kôminkan Kyôdoshi Kenkyû Iinkai:** *Furusato no ayumi* (L'évolution de notre pays natal), Sakata, Kitahirata Kôminkan, 1985.
- Kitamura, Yoshiaki:** *De l'identité japonaise- Changements et permanence d'une communauté rurale*, Paris, Publications Orientalistes de France, 1986.
- Kitano, Seichi:** *Je to dôzoku no kisô riron* (Théorie de base de l'ie et du dôzoku), Tôkyô, Mirai-sha, 1976.
- Kyburz, Joseph A.:** *Cultes et croyances au Japon -Kaida, une commune dans les montagnes du Japon central-*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1987.
- Nakamura, Kichiji:** *Je no rekishi*, (Histoire de l'ie), Tôkyô, Nôsangyoson Bunka-Kyôkai, (Ningen- Zensho), 1978.
- Nihon Minzoku Shûkyô Jiten:** (Dictionnaire des religions populaires), Tôkyô, Tôkyôdô- Shuppan, 1998.
- Nihon Rekishi Chimei-Daikai:** *Yamagata-ken no chimei*, (Les toponymes dans le département de Yamagata), vol.VI, Tôkyô, Heibonsha, 1990.
- Oikawa, Hiroshi:** *Dôzoku soshiki to sonraku seikatsu* (L'organisation du dôzoku et la vie villageoise), Tôkyô, Miraisha, 1967.
- Sakurai, Tokutarô:** *Kô-shudan seiritsu- katei no kenkyû* (Etudes sur le processus de formation des kô), Tôkyô, Yoshikawa Kôbunkan, 1962.
- Suzuki, Eitaro:** *Nihon nôson shakaigaku genri* (Principes de la sociologie rurale japonaise, *Suzuki Eitarô Chosaku-shû*, (*Oeuvres de Suzuki Eitarô*), vol.I, Tôkyô, Miraisha, 1968.
- Tominaga, Kenichi:** *Shakaigaku kôgi*, (Cours de sociologie), Tôkyô, Chûô Kôronsha, (Chukô Shinsho 1242), 1995.
- Yamagata-ken Jinja-Shi:** (Revue des sanctuaires Shintô du département de Yamagata), Yamagata-shi, Yamagata-ken, 1943.

Summary

現代日本の一村落における社会構造—その変容と継続性について— (山形県庄内地方 N 集落を事例として)

マリ ガボリオ

本研究の目的は、現代日本の一村落における社会構造の機能のメカニズム、および過去半世紀に起こったその変化について検討することにある。

高度経済成長期にもたらされた農業の衰退、村落人口の流出、高齢化、兼業化などの変化が村落社会に重大な影響を与えたことは確かである。しかし、これらの変化によって、村落の伝統的な社会構造が完全に崩壊したわけではなく、村の住民は同一社会への帰属意識を依然根強く持ち続けていると考えられる。

本稿では、このような仮説に立ち、東北地方のある一集落の社会構造を構成する諸要素の分析を試み、特に基本単位である「家」や、既存の主要な社会生活集団・農業関係集団等を取りあげ、それぞれの変化について論述する。生活様式の急激な変化にもかかわらず、過去 40 年間にわたって家の数には変化がなく、同じ家族が住み続けており、しかも、その多くは一世紀以上にわたってこの村に存続している。これらの「家」の継続性は明らかに農業以外の様々な活動によって実現されている。農業だけでは生計をたてるのが困難になった農家は兼業農家に転向したり、あるいは離農したり、大規模な専業農家に耕作を依頼することで「家」またはその一族を保持して、祖先の土地を一途に守ってきたのである。このように、農業経営者の減少にみられるような急激な経済的・社会的変化、さらに村落社会自体の衰退にもかかわらず、古くからのつながりや地縁血縁による連帯を生き生きと保ちながら、土地と「家」の起源に忠実に、同じ血統を維持しつつ同じ場所での世代交代が実現され、村落社会が保持されているといえる。